



Notice

Fonctions de la forêt et services écosystémiques forestiers

Buts et destinataires

La présente notice a pour but de clarifier les notions de fonction de la forêt et de service écosystémique forestier. En outre, elle vise à replacer ces notions dans un contexte pratique et à mettre en évidence les liens entre ces dernières ainsi que leurs complémentarités.

Cette notice s'adresse, d'une part, aux acteurs de la forêt aux échelles fédérale et cantonale et, d'autre part, à ceux de la recherche forestière (p. ex. universités et hautes écoles) et de la pratique (p. ex. propriétaires de forêt, entreprises et personnels forestiers).

Définitions

La notion de *fonction de la forêt* est inscrite dans la Constitution (art. 77) et dans la loi sur les forêts (art. 1) et a été reprise dans la pratique, par exemple dans le cadre des planifications forestières cantonales. Elle possède habituellement trois dimensions: économique, protectrice et sociale. La fonction sociale englobe une large palette de sous-fonctions. Le Message concernant la loi fédérale sur la conservation des forêts et la protection contre les catastrophes naturelles du 29 juin 1988 distingue essentiellement trois types de fonctions forestières à dimension sociale:

- (a) la fonction de délasserment,
- (b) la fonction d'habitat pour la faune et la flore ainsi que
- (c) d'autres fonctions telles que la protection contre les immissions ou la constitution de réserves d'eau.

«Les forêts exercent une fonction sociale lorsque leur situation, leur structure, leur peuplement et leur aménagement leur permettent de servir de zone de délasserment à la population, lorsque par leur forme, elles modèlent le paysage, lorsqu'elles protègent contre des nuisances telles que le bruit ou les immissions, qu'elles assurent des réserves d'eau de quantité et de qualité suffisantes ou encore qu'elles offrent à la faune et à la flore un habitat irremplaçable.» Cette fonction sociale est aujourd'hui très intimement liée à la santé humaine.

Les *fonctions de la forêt* regroupent toutes les tâches que cette dernière exerce (tâches effectives ou potentielles) ou devrait exercer (exigences de la société). La gestion des forêts sert à assurer durablement les fonctions de ces dernières^{2, 3}.

Les *services écosystémiques forestiers* désignent les avantages économiques, sociaux et sanitaires que les individus séparément et la société dans son ensemble tirent de la forêt⁴.

2 Adapté de OFEFP (éd.), 1996. Manuel. La planification forestière. L'environnement pratique. 153 p.

3 Adapté de Bachmann, R., 2005. Forstliche Planung. Script. 358 p.

4 Adapté de Keller R., Backhaus N., 2017. Landschaft zwischen Wertschätzung und Wertschöpfung. Étude réalisée sur mandat de l'OFEV.

Tant dans le domaine scientifique que dans la pratique, les *services écosystémiques*, notamment les services écosystémiques forestiers, revêtent toujours plus d'importance.

Ainsi, la notion de service écosystémique forestier est comprise dans celle de fonction de la forêt, plus générale. L'usage de ces deux termes est le suivant: la forêt remplit des fonctions et fournit des services écosystémiques. En outre, les termes «service écosystémique forestier» et «prestation forestière» sont synonymes.



La forêt au-dessus de Ritzingen (commune de Grafschaft) fournit d'importants services écosystémiques forestiers pour la protection contre les dangers naturels gravitationnels.

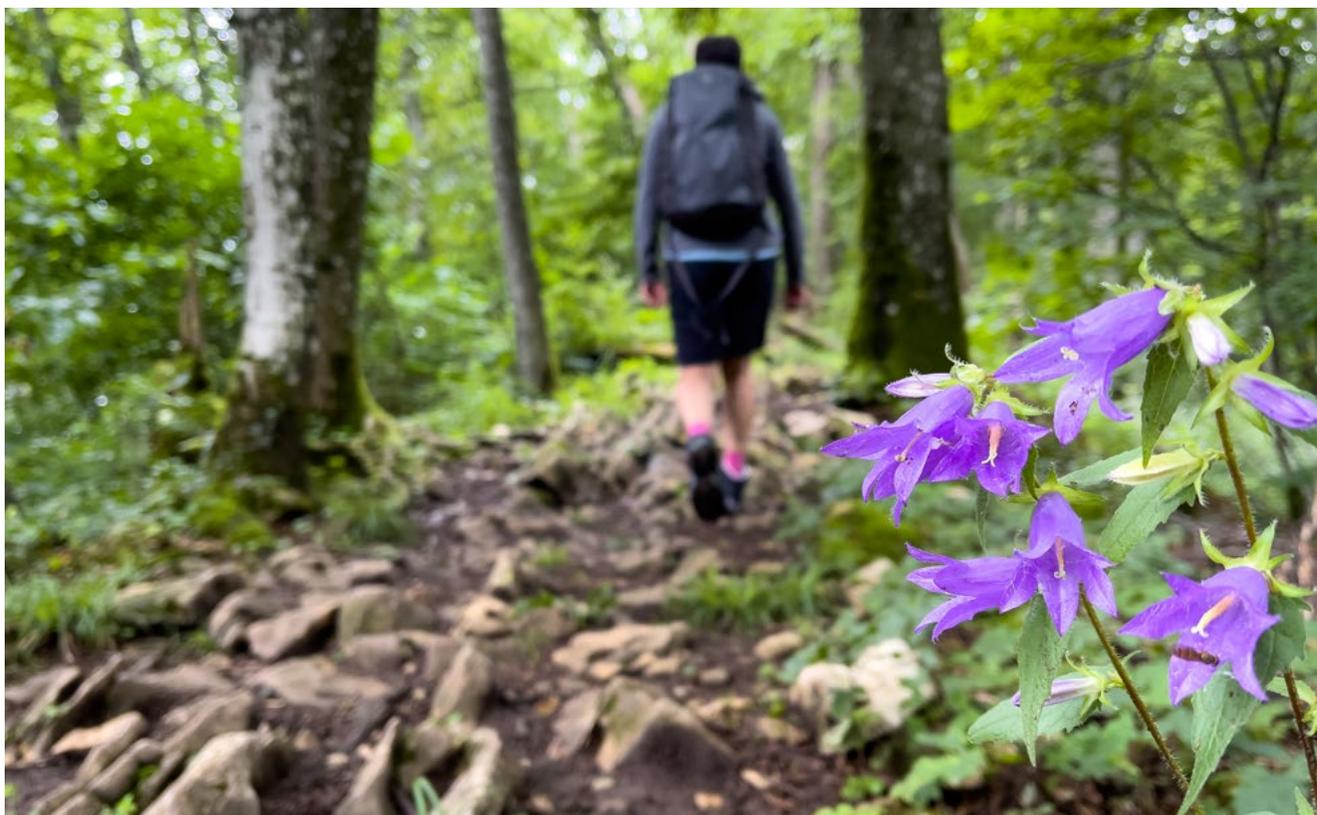
Photo : F. Bertschinger ; Ex-Press/OFEV

La résilience, principe directeur appliqué aux fonctions de la forêt et aux services écosystémiques forestiers

Au vu des changements climatiques et socioéconomiques attendus, la résilience devient la capacité essentielle que les forêts doivent développer pour pouvoir remplir leurs fonctions et fournir leurs services écosystémiques à long terme. La diversité des structures, des ressources génétiques et de la composition en espèces ainsi que le respect des bases légales, comme le maintien de la surface forestière (dimension quantitative) ou de la santé des forêts (dimension qualitative), améliorent la résilience des forêts. Dans la mesure où elle influence la qualité des fonctions remplies par la forêt et des services fournis par celle-ci, une économie forestière performante constitue la base de la résilience économique du secteur. Seule une gestion durable des forêts permet d'assurer à long terme leur résilience et, ainsi, celle des fonctions de la forêt et des services écosystémiques forestiers.

La biodiversité, base de la multiplicité des fonctions de la forêt et des services écosystémiques forestiers

Le maintien et le développement de la biodiversité en forêt sont les fondements des nombreuses fonctions de celle-ci (multifonctionnalité) et des multiples services écosystémiques forestiers. Aussi la biodiversité en forêt n'est-elle pas considérée comme une fonction ou un service écosystémique en soi. En revanche, les avantages que la société tire de la biodiversité en forêt constituent des services écosystémiques (p. ex. vocation identitaire des valeurs naturelles, approvisionnement en ressources génétiques, régulation des cycles naturels). En tant que milieu naturel divers de grande valeur, la forêt remplit une fonction sociale.



La forêt fournit un espace de détente et remplit ainsi une importante fonction sociale.

Photo : V. Loche, Adobe Stock

Liste et classement des fonctions de la forêt et des services écosystémiques correspondants

Le tableau suivant récapitule les fonctions habituelles de la forêt et classe les services écosystémiques fréquemment mentionnés leur correspondant.

Résilience		
Une <i>gestion durable des forêts</i> veille à ce que les écosystèmes forestiers conservent leur résilience face aux changements et, de ce fait, leur capacité à remplir leurs fonctions et à fournir leurs services à long terme.		
Fonctions de la forêt	Services écosystémiques forestiers	T
Fonction économique	Production de biomasse matérielle (grumes, bois d'industrie)	A
	Production de biomasse énergétique (bois-énergie)	A
	Production de produits forestiers non ligneux (p. ex. baies, champignons, plantes médicinales ou gibier)	A
Fonction protectrice	Protection de la population et des biens d'une valeur notable contre les dangers naturels gravitationnels (chutes de pierres, avalanches, glissements, érosion et crues)	R
Fonction sociale : Détente et santé	Espace de loisirs et de détente ainsi que de stimulation et de développement sensoriels	C
	Espace d'aventure et de pratique sportive	C
	Inspiration et espace culturels et artistiques ; héritage culturel (p. ex. monument, formes rares de gestion des forêts)	C
	Inspiration et espace spirituels et religieux ; lieu d'inhumation	C
	Régulation du climat et microclimat ; absorption de polluants atmosphériques (p. ex. poussières) ; production d'oxygène	R
	Façonnement du paysage et expériences esthétiques	C
	Fourniture d'eau potable, filtration de l'eau	A
Réduction des atteintes (p. ex. bruit)	R	
Fonction sociale : Habitat pour la faune et la flore	Création de valeurs et de milieux naturels	R
	Habitat pour la diversité des espèces indigènes et, à ce titre, base pour la régulation des organismes nuisibles ainsi que pour la pollinisation	R
	Maintien des cycles des éléments nutritifs ; régulation des cycles naturels	R
Fonction sociale : Autres fonctions	Régulation hydrologique, stockage et rétention de l'eau	R
	Séquestration et stockage du carbone dans la forêt ainsi que stockage du carbone dans le bois	R
	Mise à disposition de ressources génétiques (p. ex. graines, matériel forestier de reproduction)	A
	Pédogénèse et stabilisation des sols	R
	Mise à disposition de minéraux et d'autres produits abiotiques	A
	Assainissement biologique au moyen de microorganismes ; dégradation physique de polluants	R
	Objet de formation et de recherche ainsi que de vulgarisation scientifique ; espace de découverte pour l'éducation à l'environnement	C

Biodiversité en forêt : Le maintien et le développement de la biodiversité en forêt sont les fondements des *nombreuses fonctions* (multifonctionnalité) et des *multiples services écosystémiques forestiers*.

Légende

- T Typologie des services écosystémiques selon Common International Classification of Ecosystem Services (CICES, 2018 : Common International Classification of Ecosystem Services.)
- A Services d'approvisionnement
- R Services de régulation (régulation et maintien, y. c. services de soutien, biodiversité)
- C Services culturels